

Opposition

Ping appelle à la mobilisation de ses troupes

Stéphan MASSASSA
Libreville/Gabon

L'ANCIEN candidat à la présidentielle du 27 août 2016, Jean Ping, a durci son discours à l'endroit du pouvoir en place. Il a ainsi appelé ses partisans à un rapport de force politique avec le camp d'en face. Rejetant tout compromis dont l'objectif serait de réduire à néant leurs aspirations au changement de régime au Gabon. L'opposant radical l'a soutenu lors d'un rassemblement qu'il a organisé, samedi dernier, à son quartier général (QG) des Charbonnages dans le premier arrondissement de la commune de Libreville. De nombreux partisans et sympathisants étaient



Jean Ping dans un discours musclé...

présents pour écouter leur champion. Tout comme, l'ensemble des leaders de la Coalition pour la nouvelle République (CNR). Devant une foule galvanisée, le leader de l'opposi-

tion s'est voulu clair. «*Aujourd'hui les temps ont changé*», a-t-il dit, avant d'ajouter: «*Nous avons épuisé tous les arguments diplomatiques. Et quand la concertation est bloquée, il*



...a appelé ses partisans à passer à l'action.

ne reste plus que la confrontation. Nous y sommes, c'est le moment !», a lancé Jean Ping. Estimant que le 3 novembre dernier, il avait tendu la main. Laquelle malheureuse-

ment, selon lui, est restée «*désespérément vide au point de se refermer en prenant la forme d'un coup de poing*». A la fin de la manifestation, certains partisans ont dé-

cidé d'improviser une marche en direction du Rond-point de la Démocratie. Mais, les forces de sécurité sont intervenues et ont dispersé les manifestants.

Réponse de l'UN au communiqué de la HAC

"L'Union nationale ne répondra jamais aux convocations de la HAC"

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

C'est la réponse donnée il y a quelques jours par le vice-président de ce parti de l'opposition, François Ondo Edou, qui a estimé que les agissements du régulateur des médias sont "autant de provocations et de violation de son statut de parti politique (...)".



Les conseillers membres de la HAC lors d'un précédent échange avec les responsables des médias.

L'UNION Nationale (UN) s'est à nouveau exprimé vendredi dernier sur le communiqué de la Haute autorité de la communication (HAC). Ledit communiqué de l'autorité de régulation faisait référence au discours du parti de Zacharie Myboto sur le voyage effectué à Rabat (Maroc) par trois hautes personnalités gabonaises. En relevant que cette institution avait auparavant rendu une décision qui interdisait l'UN des médias publics pour une durée de trois mois, le vice-président, par ailleurs porte-parole de ce parti, François Ondo Edou, a dit voir «*des manœuvres politiciennes derrière les gesticulations de la HAC*». C'est fort de cela, que cette formation politique de l'opposition, membre de la

Coalition pour la nouvelle République (CNR) a clairement marqué son refus de répondre aux appels de la HAC. «*L'Union nationale ne répondra jamais aux convocations de la HAC qui sont autant de provocation et de violation de son statut de parti politique, et ne ménagera aucune peine pour protéger ses droits constitutionnels autant qu'elle respectera toujours ses obligations citoyennes et républicaines*», a indiqué le porte-parole. Ondo Edou justifia la position de son parti en rappelant le cadre des compétences du régulateur. Selon lui, celles-ci sont «*déterminées par la loi, notamment le Code de la communication en son article 5 et l'ordonnance portant*

création de la HAC en son article 2. En effet, l'article 5 de la loi n° 019/2016, du 9 août 2016 portant Code de la communication en République gabonaise dispose que l'autorité de régulation est chargée de faire respecter les dispositions relatives aux modalités de création, d'installation et d'exploitation des entreprises publiques et privées de communication (...)». En conséquence, a-t-il ajouté, «*l'Union nationale n'étant pas une entreprise publique ou privée de communication mais un parti politique, ses activités ne font donc pas partie du champ de compétence de la HAC qui ne doit pas feindre de l'ignorer*». Dès lors, ce parti de l'opposition mis en cause a invité l'autorité de régulation à se «*garder à l'avenir de toute*

tentative d'immixtion dans une sphère qui n'est nullement de sa compétence et aussi d'éviter de se poser en censeur ou directeur de conscience de ses prises de position politiques librement adoptées et protégées par la

constitution de notre pays". De même, il a interpellé le gouvernement, le Sénat, l'Union africaine (UA) et les Nations unies pour que «*cessent les intolérables dérives liberticides de la HAC*». Aussi, l'UN, par la voix de

son porte-parole, a-t-elle dit se réserver le droit «*d'user de tous les moyens politiques et judiciaires nécessaires pour défendre la Constitution, la liberté d'expression et les droits politiques des citoyens*».



Quelques responsables de l'UN.

NOUVEAU

World Cola

Réalise tes rêves

35 cl

FCFA

250

Sobraga | Les Brasseries du Gabon

* Tarif homologué